

Propos financiers

Faites le point sur votre situation financière pour favoriser le changement

Que cela soit dû à la pandémie, à un nouveau jalon financier ou simplement à une nouvelle étape de la vie, nous sommes nombreux à faire face à des changements majeurs tels qu'une retraite anticipée, un déménagement vers une autre province, un changement de carrière ou un démarrage d'entreprise. Si vous avez fait le gros du travail pour déterminer le changement qui vous convient, comment faites-vous pour appréhender les modifications financières occasionnées par celui-ci? Voici les trois choses que vous pouvez accomplir maintenant pour comprendre les chiffres qui se cachent derrière chaque changement :



1. Déterminez où vous en êtes aujourd'hui. Votre situation financière actuelle est la fondation sur laquelle vous bâtirez la prochaine étape de votre vie. Établir l'état de votre avoir net est un excellent début. Un état de la valeur nette personnelle est un aperçu instantané de la santé financière d'un individu. C'est un résumé de ce qui vous appartient (vos actifs), moins ce que vous devez à d'autres (vos passifs). Par exemple : si vous envisagez de prendre une retraite anticipée, demandez un relevé de pension au gouvernement du Canada ou à Retraite Québec pour avoir une estimation de vos éventuelles prestations de retraite.

2. Obtenez un aperçu réaliste des coûts financiers de votre nouvelle vie. L'étape suivante est d'estimer le coût de vos aspirations et de vos rêves. Commencez par faire un peu de recherche. Qu'il s'agisse du prix des maisons dans une autre province, des droits de scolarité pour un diplôme ou pour une formation ou encore des coûts liés au fonctionnement d'une petite entreprise, une petite recherche en ligne vous aidera à obtenir l'information dont vous avez besoin. Utilisez ces nouvelles connaissances

pour créer un plan tel qu'un budget de déménagement, un plan d'affaires ou un programme d'épargne périodique si vous avez besoin d'accumuler un peu de capital pour vos projets.

3. Demandez les conseils d'un professionnel de la finance pour tous les scénarios possibles. Il est très rare qu'il n'existe qu'une seule façon d'atteindre un objectif et les conseillers professionnels peuvent vous aider à explorer vos options. Les comptables professionnels, par exemple, peuvent simuler de multiples scénarios financiers pour évaluer les différentes approches. Des experts tels que les conseillers en entreprise peuvent aussi vous aider grâce à leurs connaissances ciblées sur des sujets tels que les sources de financement, les subventions et les allègements fiscaux. Surtout, n'oubliez pas de discuter avec nous des plans d'épargne et d'investissement qui pourraient vous aider à atteindre vos objectifs.

Prochaines étapes : votre plan d'investissement devrait toujours refléter vos objectifs, donc s'ils ont changé, discutons-en aussitôt que possible. Nous pouvons vous aider à mettre vos actifs au service de vos aspirations.



Patrick Lagacé, CIM^{MD}, FCSI^{MD}
Gestionnaire de portefeuille,
Vice-président
patrick.lagace@bnc.ca

Pierre Vaudrin, CFA
Gestionnaire de portefeuille
pierre.vaudrin@bnc.ca

Danielle Brassard, Pl. Fin. CIM^{MD} FCSI^{MD}
Conseillère en placement
Gestionnaire de portefeuille
danielleb.brassard@bnc.ca

Anthony Beurivage-Proulx, B.A.A., Pl. Fin.
Conseiller en placement associé
anthony.proulx@bnc.ca

Financière Banque Nationale Gestion de Patrimoine

1355, rue Daniel-Johnson Ouest
bureau 4100
Saint Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
www.lagacevaudrinbrassard.ca

La base de nos relations s'appuie sur la confiance et la transparence.

Ayant comme priorité votre entière satisfaction, notre équipe multidisciplinaire possède toutes les connaissances, les qualités et l'expertise requises afin de bien vous accompagner dans votre cheminement vers votre indépendance financière. Nous sommes un partenaire de choix afin de bien répondre à vos attentes et nous souhaitons vous proposer l'ensemble des services que vous méritez tout en vous offrant une tranquillité d'esprit!

« À titre d'experts, nous accompagnons les familles bien nanties dans la réalisation de leurs projets financiers, grâce à une méthodologie éprouvée. »

Équipe
Lagacé|Vaudrin|Brassard
Pour une saine gestion de votre patrimoine

À la recherche d'un revenu de retraite après impôt plus fourni? Considérez ces stratégies

Une fois à la retraite, votre objectif financier consiste à profiter au maximum de votre épargne-retraite. Or, pour ce faire, payer le moins d'impôt possible est primordial. Heureusement, vous disposez de moyens pour structurer votre flux de revenu de façon à maximiser vos avoirs après impôts. Considérez ceci :

Examinez l'ordre dans lequel vous retirez vos fonds. La règle générale veut qu'on commence par puiser dans les comptes qui ne sont pas assortis d'une option de report d'impôt, comme les comptes de placement non enregistrés. L'objectif consiste de cette façon à remettre les retraits issus des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) à plus tard, puisque le produit de ces derniers est imposé au plus haut taux d'imposition, sans égard à la façon dont ils ont été gagnés. Ce faisant, ces placements peuvent également poursuivre leur croissance à l'abri de l'impôt. Toutefois, cette règle d'or s'avère en réalité un peu trop simpliste, puisque son point de mire est trop étroitement axé sur les économies fiscales au présent. Votre stratégie devrait plutôt dépendre des montants dont vous disposez et de l'endroit où ceux-ci sont conservés. Il se peut fort bien qu'il soit avantageux d'effectuer vos retraits à partir d'une variété de sources afin d'en arriver à une plus grande efficacité fiscale, tant pour le présent que pour les années à venir. L'ordre adéquat pour vous dépendra également d'autres facteurs, notamment : si vous cherchez à maximiser les prestations gouvernementales, comme le Régime de pension du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV); si vous voulez ou devez continuer à faire croître votre portefeuille à la retraite; et si vous touchez un revenu autre que celui tiré de vos placements, comme un revenu de location ou d'un emploi à temps partiel. Vos objectifs en matière de planification successorale pourraient également avoir des répercussions sur votre stratégie.

Utilisez votre CELI avec sagesse. Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) peut jouer un rôle très utile après la retraite en raison de son avantage singulier : l'argent réalisé au sein du compte n'est pas imposable, même lorsque vous le retirez (contrairement aux REER et FERR). Si vous avez des actifs de retraite dans un compte non enregistré, songez à les placer dans un CELI (à concurrence de la limite de cotisation) afin de réaliser un revenu à l'abri de l'impôt. Souvenez-vous que les limites de cotisation au CELI sont cumulatives, offrant jusqu'à 75 500 \$ en date de 2021 si vous aviez le droit de cotiser depuis 2009. Les CELI représentent également un bon endroit



où placer son argent à la retraite. Il pourrait s'agir de montants que vous avez été tenus de retirer de votre FERR, mais dont vous n'avez pas besoin dans l'immédiat, ou de montants mis de côté à titre de fonds d'urgence pour parer aux dépenses imprévues. En mettant ces fonds et leurs profits à l'abri, vous vous assurez de tirer l'usufruit de toutes vos économies.

Si possible, partagez le revenu issu d'une pension. Partager le revenu est une stratégie qui permet aux couples de réduire leurs impôts en transférant le revenu de pension (aux fins fiscales) de la personne percevant le revenu le plus important à celle touchant le revenu le moins élevé. Le conjoint ou la conjointe qui transfère peut octroyer jusqu'à 50 % de son revenu de pension admissible à son conjoint ou à sa conjointe. Si vous avez 65 ans ou plus, les sources admissibles au partage comprennent les FERR, les régimes enregistrés de retraite et les annuités achetées avec le produit d'un REER. Si vous avez moins de 65 ans, le revenu admissible à ce traitement se limite aux avantages liés à la pension et à certains paiements à la suite du décès d'un ex-conjoint ou d'une ex-conjointe. Vous pouvez commencer à partager le revenu à 55 ans si vous prenez votre retraite à cet âge et disposez d'un revenu de pension admissible. Veuillez noter que les résidents du Québec de moins de 65 ans ne sont pas en mesure de partager le revenu de pension aux fins de l'impôt provincial.

Utilisez les fonds communs de placement de série T. Pour les investisseurs qui affectionnent les fonds communs de placement et qui souhaitent dégager un revenu de leurs

placements, la série T pourrait s'avérer une option plus efficace sur le plan fiscal. En effet, les fonds de série T sont conçus pour fournir un revenu prévisible et durable, souvent à un pourcentage déterminé, ce qui facilite la planification. Selon le produit du fonds (normalement un revenu en intérêts, de dividendes et de gains en capital), le fonds pourrait également distribuer une portion du placement original des investisseurs, appelée remboursement du capital. Le remboursement du capital n'est normalement pas imposable, entraînant un revenu plus efficace sur le plan fiscal pour vous, l'investisseur. Si vous ne possédez pas de parts de série T à l'heure actuelle, vous serez peut-être en mesure d'effectuer un transfert de vos parts actuelles à des parts de série T sans déclencher un revenu imposable. Sachez, cependant, que lorsque vous touchez un remboursement du capital, vous diminuez le coût de base rajusté de votre avoir, ce qui pourrait avoir des implications fiscales plus tard. Une planification rigoureuse et un suivi attentif sont requis.

Prochaines étapes : la situation de chacun est unique et il n'existe pas de solution magique. Bien que l'obtention d'un revenu fiscalement avantageux représente un objectif important, assurer le maintien d'une répartition de l'actif adéquate est crucial, tant pour la santé à long terme de votre portefeuille que pour la gestion des risques en fonction de votre tolérance. Des conseils professionnels sur les placements et la fiscalité sont essentiels pour en arriver à l'équilibre souhaité pour vous.

Avec l'économie qui s'accélère, comment les gestionnaires de portefeuille trouvent-ils des occasions de placement?

Alors que les principales économies occidentales se sortent de la pandémie, la croissance économique s'accélère, comme en témoignent les nombreuses rectifications à la hausse des prévisions sur le produit intérieur brut (PIB) de plusieurs pays cette année. Or, cette marée montante profitera-t-elle à tous ou seulement à certains types d'investissements?

Conditions idéales

Comme nous l'avons souligné dans *Perspectives de marché du 3^e trimestre*¹, notre économie semble bien placée pour jouir d'une expansion considérable grâce à plusieurs tendances positives : la vaccination est déjà bien avancée; la réouverture continue à travers l'Amérique du Nord; la demande refoulée est importante et l'épargne des ménages est élevée. Ce sont ces mêmes circonstances qui pourraient permettre à certaines entreprises et à certains secteurs de surpasser les autres. Inévitablement, il y aura des gagnants et des perdants pendant que l'économie s'affranchit des mesures de confinement et retrouve des conditions plus normales.

Quels secteurs?

Même un simple observateur, ou une personne qui suit l'actualité, aura remarqué les secteurs gagnants et les secteurs perdants au cours de l'an dernier. Avec des pans entiers de l'économie qui ont cessé de fonctionner, les compagnies aériennes, les hôtels et les restaurants, les détaillants traditionnels ainsi que les compagnies pétrolières et gazières ont beaucoup souffert du manque de demande; certains d'ailleurs n'ont tout simplement pas réussi à y survivre. Pendant ce temps, les entreprises de technologie, les détaillants en ligne et les sociétés pharmaceutiques ont bien réussi, car leurs modèles d'entreprise leur ont permis de continuer à faire des affaires et aussi, pour beaucoup, de profiter d'une hausse de la demande de la part des clients coincés à la maison.

Pour les gestionnaires de portefeuille, l'énigme à résoudre se résume à ceci : quand les secteurs en récession reviendront-ils à la vie et quels secteurs et entreprises fourniront la rentabilité nécessaire à la croissance du cours des actions? Réciproquement, les secteurs qui ont bien réussi l'an passé continueront-ils sur leur lancée ou connaîtront-ils un recul? Bien que de nombreux économistes et commentateurs prédisent un retour aux « années folles », caractérisées par une consommation ostentatoire, l'avenir est encore porteur de risques, tels qu'une résurgence potentielle de l'inflation, une incertitude permanente

face aux restrictions de voyage et l'éventualité de futurs confinements liés à la pandémie.

Valeur ou croissance?

De nombreux gestionnaires de portefeuille se caractérisent par leur style d'investissement, utilisant souvent un filtre de « valeur » ou de « croissance » pour estimer le potentiel des actions d'une entreprise. Selon leur approche, les opportunités dans cette économie de l'après-confinement pourraient se présenter très différemment.

Les gestionnaires axés sur la valeur recherchent des entreprises de qualité dont le prix ne reflète pas précisément leur valeur intrinsèque. Ils portent leur attention sur l'information financière d'une entreprise, telle que les niveaux d'endettement, le ratio cours/bénéfice (C/B), le ratio cours/valeur comptable et le rendement de l'action, pour déterminer si ces actions sont surévaluées, sous-évaluées ou offertes à la juste valeur. Les actions dépréciées ont tendance à bien se comporter au début d'un cycle économique, ce qui pourrait être là où nous nous trouvons actuellement et les gestionnaires de valeur rechercheront ces actions sous-performantes qui sont sur le point d'exceller.

En revanche, les gestionnaires de croissance recherchent des entreprises dont ils pensent que les bénéfices vont croître plus vite que ceux du secteur d'activité ou du marché en général. Ils sont ainsi en quête de sociétés qui affichent des taux élevés de croissance de leurs bénéfices, un haut rendement des capitaux propres, des marges de bénéfices importantes et un faible revenu en dividendes. Lorsque l'économie s'accélère, les gestionnaires de croissance continuent de miser sur les sociétés qui profitent d'un élan de croissance et qui peuvent s'attendre à de hauts niveaux de rentabilité soutenus alors que les consommateurs et les entreprises commencent à dépenser sans compter.

Prochaines étapes : pour l'investisseur individuel, tenir compte du style d'investissement préconisé par les gestionnaires de portefeuille permet de mieux comprendre le marché boursier et le rendement des investissements. Il reste néanmoins que le plus important consiste à adhérer aux fondations d'un portefeuille diversifié qui correspond à votre profil de risque individuel et à vos objectifs d'investissement. Une révision de portefeuille est une excellente façon de renouer avec votre plan d'investissement personnel.

¹ Banque Nationale. *Perspectives de marché du 3^e trimestre*. 25 juin 2021. <https://www.bnc.ca/particuliers/conseils/epargne-placements/perspectives-marches-trimestre-3.html>

Canada : le pays de la licorne?

Qu'est-ce qu'une licorne et pourquoi en avons-nous vu autant au Canada cette année? Ce phénomène – lorsqu'une jeune société fermée est évaluée à plus d'un milliard de dollars – s'est produit de façon inhabituellement fréquente au Canada cette année. Bien qu'il s'agisse certainement d'une bonne nouvelle pour de nombreux fondateurs de licornes et leurs investisseurs initiaux, qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Rien que dans la première moitié de 2021, dix entreprises de technologie canadiennes ont atteint le statut de licorne grâce à l'effervescence du secteur des technologies au Canada, suscitant l'intérêt des sociétés de capital-risque au pays et ailleurs. Ces entreprises licornes couvrent une grande variété de technologies, allant de l'amélioration de l'utilisation quotidienne de l'Internet à l'IA de pointe.

Il est important de préciser que les sociétés de capital-risque ont un certain goût du risque que très peu d'investisseurs canadiens possèdent. Comme ces jeunes entreprises sont des sociétés fermées (du moins pour le moment), la plupart

d'entre nous ne peuvent pas y investir. Cependant, la frénésie engendrée par les annonces et les rapports sur les licornes et le rendement du secteur des technologies en général pourraient vous donner envie d'y mettre votre participation.

N'oubliez pas que pour chaque Shopify (la plus grande société au Canada sur le plan de la capitalisation boursière au moment où nous écrivons ces mots), il y a des centaines de jeunes entreprises qui n'atteignent pas leur plein potentiel, et de nombreuses qui échouent complètement. De plus, comme le statut de Shopify le montre, la technologie est maintenant une activité économique dominante et les sociétés technologiques sont présentes sur l'ensemble du marché, allant des géants mondiaux qui versent des dividendes, aux jeunes entreprises spéculatives.

Prochaines étapes : si la médiatisation de ce type d'occasion d'investissement a attiré votre attention, discutons de vos objectifs de portefeuille afin de mettre cette tendance en perspective.

La révision des désignations de bénéficiaires n'est pas une mince affaire pour votre planification successorale

La révision et l'actualisation des désignations de bénéficiaires de vos comptes financiers et de vos polices d'assurance peuvent vous sembler une question administrative mineure, mais une décision juridique récente en Nouvelle-Écosse démontre à quel point cela peut s'avérer important et potentiellement désastreux. Plus tôt cette année, Radio-Canada a rapporté le cas d'une veuve avec une fille en bas âge à qui l'accès aux produits du régime enregistré d'épargne-retraite (REER) de son mari décédé a été refusé malgré un testament à jour, incluant une clause révoquant les désignations antérieures. Le mari avait auparavant désigné sa mère comme bénéficiaire et n'avait effectué aucune mise à jour de son compte après son mariage. Quels que soient les détails de ce cas, la leçon à en tirer est très claire : une révision et une actualisation régulière des désignations de bénéficiaires sont une bonne pratique de planification successorale.



De quoi s'agit-il? Les régimes financiers enregistrés, incluant les REER, les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) et les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), ainsi que les polices d'assurance-vie et de nombreuses pensions, vous permettent d'indiquer une personne à qui les produits du compte ou de la police reviendront si vous décédez. Veuillez remarquer que les résidents du Québec n'ont pas la possibilité de nommer un bénéficiaire dans les documents du régime financier enregistré et doivent déterminer leurs objectifs de planification successorale pour ces comptes dans leur testament.

Quels sont les avantages? En nommant un bénéficiaire, les produits demeurent en dehors de votre succession et ne sont donc pas contrôlés par l'exécuteur testamentaire ou le liquidateur de la succession, ne sont pas régis par le testament, ne requièrent pas d'homologation et n'engendrent aucun

impôt successoral. Ils sont payés directement, et souvent rapidement, au bénéficiaire. Nommer votre époux/épouse, le cas échéant, est une pratique commune et judicieuse, car cela permet d'accélérer les versements qui leur sont destinés à un moment où le besoin est urgent. Veuillez remarquer que si vous ne voulez nommer personne ou si vous voulez que ces actifs soient considérés comme faisant partie de votre succession, vous pouvez nommer la succession elle-même à titre de bénéficiaire.

Est-il temps pour une actualisation? Comme pour le cas de cette famille en Nouvelle-Écosse, beaucoup d'entre nous ont fait les désignations de bénéficiaires lors de l'ouverture de nos comptes il y a plusieurs années et nous n'y avons plus pensé depuis. Si vous ne vous souvenez pas du bénéficiaire de chaque compte et police, cela signifie qu'une révision est nécessaire. Comme

pour les autres aspects de votre testament et de votre planification successorale, tout changement de vie devrait engendrer une révision, qu'il s'agisse d'un mariage, d'une séparation ou d'un divorce, ou du décès de quelqu'un qui est nommé à titre de bénéficiaire dans vos régimes ou votre testament. Par ailleurs, puisque les questions successorales sont régies par la loi provinciale, si vous déménagez dans une autre province, vous devriez vous assurer de comprendre comment les choses fonctionnent là où vous vivez maintenant et réviser votre planification successorale en conséquence.

Prochaines étapes : si vous pensez qu'une révision des désignations de bénéficiaires de vos comptes financiers est nécessaire, n'hésitez pas à nous contacter. De même, assurez-vous de rencontrer vos conseillers en assurance et administrateurs de régimes de pension, le cas échéant.